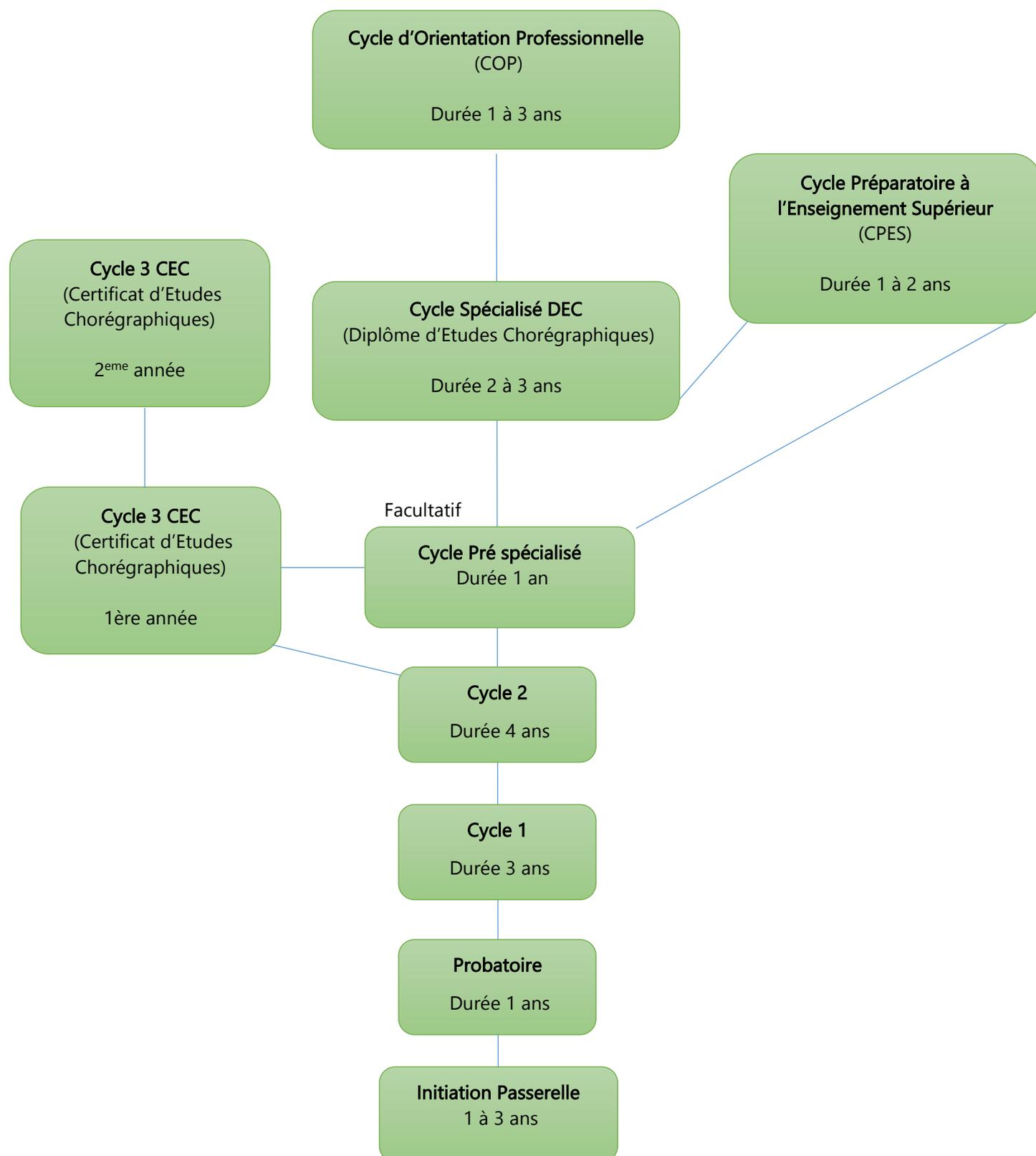


LE REGLEMENT DES ETUDES

CURSUS DANSE CLASSIQUE

SCHÉMA DU CURSUS DANSE CLASSIQUE



INITIATION

Objectifs pédagogiques Organisation	<p>Outre le cursus complet en 3 cycles, une phase d'initiation est proposée hors temps scolaire. La durée de cette phase est de 1 année maximum, le temps de cours hebdomadaire est de 1h.</p> <p>Contenu de l'enseignement : éveil de la perception, de la créativité et de la sensibilité artistique, prise de conscience de l'écoute des sensations, approche d'une structuration corporelle fondamentale en danse.</p> <p>Développement de la musicalité, de l'habileté corporelle, de la relation aux autres.</p>
Suivi pédagogique Évaluation	<p>Le suivi pédagogique est assuré par les professeurs en charge des cours.</p> <p>Les aptitudes des enfants et leurs motivations sont évaluées au cours de l'année scolaire par un contrôle continu.</p> <p>Les parents sont informés de la progression de leur enfant par deux bulletins d'évaluation (appréciations du professeur et assiduité). Les élèves ne passent pas d'examen.</p>
Admission Inscription	<p>L'admission se fait sur concours d'entrée</p> <p>Ces niveaux s'adressent aux jeunes enfants débutant la danse, inscrit en classe scolaire de niveau CP ou CE1 pour l'année considérée.</p>

CYCLE 1

Le cursus comprend un ensemble de disciplines indissociables induisant des enseignements complémentaires en termes de pratique et d'apports théoriques. La progression dans les degrés des pratiques chorégraphiques est indépendante de la progression dans les degrés de formation musicale. Les élèves participent au titre de leur scolarité aux activités publiques du conservatoire.

Objectifs pédagogiques : Le cycle 1 a pour objectif l'approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique, l'acquisition des éléments techniques de base et la découverte des œuvres chorégraphiques.

La durée du cycle est de 3 à 5 ans

Organisation du cycle (h/hebdo)	DEGRES	MATIERES OBLIGATOIRES		MATIERE OPTIONNELLE
		DANSE CLASSIQUE	FORMATION MUSICALE	INITIATION JAZZ
	1.1	2x1h	X	X
	1.2	3x1h	Voir Cursus FMD	
	1.3	3h30		
	1.4	3x1h30, 1h préparation pointes		1x1h (selon avis du professeur)

La progression à l'intérieur du cycle est conditionnée par une **évaluation continue**. Elle a pour fonction fondamentale de situer l'élève dans sa progression personnelle et au sein d'un groupe, de définir et d'expliciter les objectifs de l'équipe pédagogique.

Suivi pédagogique	CONTROLE CONTINU		ÉVALUATION ÉCHEANCES DE FIN D'ANNEE
	1.1	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (événements de classe variés se déroulant au cours de l'année scolaire organisés par l'enseignant) 	
1.2 1.3	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (organisée par le corps professoral) 		<ul style="list-style-type: none"> 📄 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité En cas de résultat insuffisant et après avis du Directeur, possibilité d'être convoqué devant le jury de fin de cycle qui peut mettre fin à la scolarité.
1.4	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (voir examen de fin de cycle) 		<ul style="list-style-type: none"> 📄 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité 📄 examen public de fin de cycle Jury externe disposant des appréciations de l'ensemble du cycle. Décisions du jury : ➔ admis en cycle 2 ➔ maintenu en cycle 1 (possibilité d'une 5^e année) ➔ non maintenu (fin de scolarité)

• **Une décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la **non réinscription d'office** dans l'ensemble des matières suivies. En cas d'**absence excusée** (justification écrite) à l'examen terminal de fin de cycle, l'élève devra présenter les épreuves du **concours d'entrée** du cycle immédiatement supérieur à la rentrée suivante.

Admission Inscription

On accède au cycle 1

- par décision de fin d'année à l'issue de la phase initiation.
- par concours d'entrée dans l'un des niveaux du cycle. Programme du concours : participation à un cours éliminatoire.

Attention : tenir compte des limites d'âge imposées dans ce cycle

Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation en formation musicale est précisé par l'administration.
Suite au concours d'entrée, le niveau définitif en danse est prononcé à l'issue des vacances de Toussaint.

CYCLE 2

Ouvert aux élèves qui prendraient des dispositions pour suivre tous les cours du cursus, qu'ils soient inscrits ou non dans un établissement partenaire dans le cadre des Classes à horaires aménagés.

Objectifs pédagogiques

Le cycle 2 prolonge et approfondit les acquis du 1^{er} cycle dans une perspective d'équilibre entre les différentes disciplines.

La durée du cycle est de 3 à 5 ans

DEGRES	MATIERES OBLIGATOIRES			MATIERE OPTIONNEL LE
	DANSE CLASSIQUE	THEORIE DE FORMATION MUSICALE	NOTATION LABAN (COMPOSITION, IMPROVISATION)	DANSE JAZZ
2.1	4x1h30, 1x1h initiation pointes,	Selon niveau FMD	X	X
2.2	4x1h30, 1x1h			
2.3	4x1h30, 1x2h,		1h	1h30
2.4	1x1h cours garçons			

Suivi pédagogique

	CONTROLE CONTINU	ÉVALUATION ÉCHEANCES DE FIN D'ANNEE
2.1	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (événements de classe variés se déroulant au cours de l'année scolaire organisés par l'enseignant) 	<ul style="list-style-type: none"> 📄 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité En cas de résultat insuffisant et après avis du Directeur, possibilité d'être convoqué devant le jury de fin de cycle qui peut mettre fin à la scolarité
2.2	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (voir examen de milieu de cycle) 	<ul style="list-style-type: none"> 📄 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité 📄 examen de milieu de cycle Jury interne disposant des appréciations de début du cycle décisions du jury : ➔ admis en 2.3 ➔ accéléré en 2.4 ➔ maintenu en 2.2 ➔ réorientation dans une autre discipline ➔ non maintenu (fin de scolarité)
2.3	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (organisé par le corps professoral) 	<ul style="list-style-type: none"> 📄 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité En cas de résultat insuffisant et après avis du Directeur, possibilité d'être convoqué devant le jury de fin de cycle qui peut mettre fin à la scolarité
2.4	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (voir examen de fin de cycle) 	<ul style="list-style-type: none"> 📄 examen public de fin de cycle Jury externe disposant des appréciations de l'ensemble du cycle. Décisions du jury : ➔ admis en cycle pré-spécialisé ➔ admis en CEC 1 ➔ maintenu (possibilité d'une 5^e année) ➔ non maintenu (fin de scolarité)

• Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la **non réinscription d'office** dans l'ensemble des matières suivies. En cas d'**absence excusée** (justification écrite) à l'examen terminal de fin de cycle, l'élève devra présenter les épreuves du **concours d'entrée** du cycle immédiatement supérieur, à la rentrée suivante.

Admission Inscription

On accède au cycle 2

- par décision de jury de la fin de cycle 1
 - par concours d'entrée dans l'un des niveaux du cycle.
- Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30 à partir de la classe de 4^e.

Attention : tenir compte des limites d'âge imposées dans ce cycle.

Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation en formation musicale est précisé par l'administration.

CYCLE 3 (CEC)

Objectifs pédagogiques

Ce cycle a pour objet la capacité à développer un projet artistique personnel et à s'intégrer au projet d'un groupe dans le champ de la pratique en amateur.

- Autonomie dans l'appropriation de la danse, en tant que langage artistique, et dans l'expérience de l'interprétation | Capacité à analyser des œuvres chorégraphiques | Développement de l'endurance et approche de la virtuosité

Il prépare à l'obtention du Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC)

La durée du cycle est de 2 ans minimum

Organisation du cycle (h/hebdo)	MATIERES OBLIGATOIRES			MATIERE FACULTATIVE	ANATOMIE	ECHEANCES DE FIN D'ANNEE DOMINANTE CLASSIQUE
	DOMINANTE	UNE UV OBLIGATOIRE AU CHOIX				
Suivi pédagogique	DANSE CLASSIQUE	UV COMPLEMENTAIRE JAZZ	UV COMPLEMENTAIRE CONTEMPORAIN	IMPROVISATION	30h une année sur deux	examen de milieu de cycle Jury interne disposant des appréciations de début du cycle Décisions du jury: ⇒ admis en CEC2 examen de fin d'année (jury externe) Décisions du jury récompenses décernées : ⇒ U.V. mention très bien ⇒ U.V. mention bien ⇒ mention assez bien, maintenu en CEC ⇒ non maintenu (fin de scolarité)
	5x1h30	1h30	1h30	1h		

- **Le Certificat d'Études Chorégraphiques est composé de 2 U.V. obligatoires** : UV de Danse classique, UV Complémentaires de Jazz ou Contemporain.

Les mentions très bien ou bien permettent d'obtenir les unités de valeur.

- **Une décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la non réinscription d'office dans l'ensemble des matières suivies. En cas d'**absence excusée** (justification écrite) à l'examen terminal de fin de cycle, l'élève devra se représenter au **concours d'entrée**.

- Les études dans ce cycle prennent fin avec la plus haute récompense décernée ou lorsque la durée maximale prévue dans le cycle est atteinte, ou par décision du jury.

Admission Inscription

On accède au cycle 3 (CEC)

- par décision de jury de fin de cycle 2 ou de cycle 3 pré-spécialisé
- par concours d'entrée | **Attention : tenir compte des limites d'âge imposées dans ce cycle.**
Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30.

CYCLE PRÉ-SPÉCIALISÉ (FACULTATIF)

CYCLE FACULTATIF

OUVERT AUX ÉLÈVES QUI PRENDRAIENT DES DISPOSITIONS POUR SUIVRE TOUS LES COURS DU CURSUS, QU'ILS SOIENT INSCRITS OU NON DANS UN ÉTABLISSEMENT PARTENAIRE DANS LE CADRE DES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS.

Objectifs pédagogiques

Ce cycle est ouvert aux élèves qui ambitionnent de poursuivre leur apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur et/ou ayant le projet d'exercer une activité professionnelle dans le champ de l'art chorégraphique.

- Accomplissement de la dimension artistique en tant que projet de réalisation personnelle | Autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation | Lecture analytique et construction d'une perception critique des œuvres chorégraphiques rencontrées | Développement de l'endurance et de la virtuosité

Il prépare à l'entrée en cycle 3 spécialisé (DEC)

La durée du cycle est de 1 an

Organisation du cycle (h/hebdo)	MATIERES OBLIGATOIRES				MATIERE FACULTATIVE	ECHEANCES DE FIN D'ANNEE DOMINANTE CLASSIQUE
	DANSE CLASSIQUE	UV COMPLEMENTAIRE JAZZ	UV COMPLEMENTAIRE CONTEMPORAIN	FORMATION MUSICALE		
Suivi pédagogique	8h30	1h30	1h30	Voir cursus FMD	IMPROVISATION Selon niveau FMD	examen de fin d'année (jury externe) Décisions du jury récompense décernée : ⇒ admis en DEC ⇒ obtention du CEC ⇒ réorientation en CEC ⇒ non maintenu (fin de scolarité)

- Les études dans ce cycle prennent fin avec l'entrée en DEC ou lorsque la durée maximale prévue dans le cycle est atteinte, ou par décision du jury.

Admission
Inscription

On accède au cycle 3 pré-spécialisé

- par décision de jury de fin de cycle 2 ou de CEC1
 - par concours d'entrée | **Attention : tenir compte des limites d'âge imposées dans ce cycle.**
- Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30.
Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation en formation musicale est précisé par l'administration.

CYCLE SPÉCIALISÉ (DEC)

Ouvert aux élèves qui prendraient des dispositions pour suivre tous les cours du cursus, qu'ils soient inscrits ou non dans un établissement partenaire dans le cadre des Classes à horaires aménagés.

Objectifs
pédagogiques

Ce cycle est ouvert aux élèves qui ambitionnent de poursuivre leur apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur et/ou ayant le projet d'exercer une activité professionnelle dans le champ de l'art chorégraphique.

- Accomplissement de la dimension artistique en tant que projet de réalisation personnelle | Autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation | Lecture analytique et construction d'une perception critique des œuvres chorégraphiques rencontrées | Développement de l'endurance et de la virtuosité

Il prépare à l'obtention du **Diplôme d'Etudes Chorégraphiques (DEC)**

La durée du cycle est de 2 à 3 ans

Organisation du cycle (h/hebdo)	MATIERES OBLIGATOIRES						MATIERE FACULTATIVE	ECHEANCES DE FIN D'ANNEE DOMINANTE CLASSIQUE
	DANSE CLASSIQUE	UV COMPL. JAZZ	UV COMPL. CONTEMPORAIN	FORMATION MUSICALE THEORIE ET/OU PRATIQUE	ANATOMIE- PHYSIOLOGIE	HISTOIRE DES DANSES	IMPROVI- SATION	
suivi pédagogique	8h30	1h30	1h30	Voir Cursus FMD	30h par an	30h par an	Selon Niveau FMD	↳ examen de fin d'année (jury externe) Décisions du jury récompenses décernées : ↳ U.V. mention très bien ↳ U.V. mention bien ↳ mention assez bien ↳ maintenu en DEC ↳ non maintenu (fin de scolarité)

- Le **Diplôme d'études Chorégraphiques** est composé de **6 U.V. obligatoires**. Les mentions très bien ou bien permettent d'obtenir les unités de valeur.
- Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la non réinscription d'office dans l'ensemble des matières suivies. Les études dans ce cycle prennent fin avec la plus haute récompense décernée ou lorsque la durée maximale prévue dans le cycle est atteinte, ou par décision du jury.

Admission
Inscription

On accède au cycle 3 spécialisé (DEC)

- par concours d'entrée
 - par décision de jury de fin de cycle 3 pré-spécialisé
- Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30.
Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation en Formation Musicale est précisé par l'administration.

CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (COP)

Objectifs
pédagogiques

Le cycle d'orientation professionnelle a pour objectif la préparation de l'étudiant à la poursuite d'études supérieures artistiques ou à son entrée dans la vie active. L'étudiant admis dans cette classe se voit proposer un enseignement individualisé basé sur son projet professionnel.

La durée du cycle est de 1 à 2 ans

Organisation
du cycle

Le nombre d'années dans le cycle est fonction du projet d'études établi.
Un bilan est fait à la fin de la 1^{ère} année pour décider de la poursuite ou non des études dans le cursus.

suivi
pédagogique

↳ Définition du projet d'études

L'étudiant admis est placé sous la responsabilité d'un professeur-tuteur. Le contenu du cursus est défini et validé par le Directeur.
Il fait alors l'objet d'un contrat de formation pour la durée de la scolarité de l'étudiant.

↳ Organisation de la formation

La formation s'appuie principalement sur la mise en situation et vise à la responsabilisation des étudiants : préparation de spectacles, tutorats pédagogiques auprès de jeunes élèves, montage de projets de diffusion, rapport à la création. Un dossier d'étudiant est tenu à jour par l'étudiant, professeur-tuteur et le responsable du département danse.

↳ Validation de la formation

A l'issue de la scolarité, une attestation reprenant le contenu de la formation (appréciations des enseignants, archivages des productions artistiques, et/ou résultats lors d'échéances professionnelles extérieures ...) est établie par le Directeur.

Admission Inscription

L'inscription dans ce cycle est réservée aux étudiants détenteurs au **minimum d'un D.E.C. complet** (ou d'un diplôme similaire pour les candidats étrangers). L'administration est amenée à se prononcer sur la validation éventuelle d'une équivalence de diplôme.

Admissibilité : présélection sur dossier comprenant, une **demande d'inscription**, un document précisant le **projet d'études** (validation des acquis, motivations concernant l'orientation professionnelle, domaine de recherche et tout élément complémentaire).

Admission par concours (Programme : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'env. 1'30)

Le concours comporte des **épreuves techniques** et un **entretien avec le jury** permettant le cas échéant de préciser le projet personnel.

CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CPES)

Objectifs pédagogiques

Atteindre un niveau de pratique technique et artistique optimisant la réussite aux concours d'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur danse | en approfondissant les apprentissages par un éventail équilibré d'enseignements pratiques et théoriques | en motivant et responsabilisant les élèves par l'expérience régulière de la scène | en stimulant le sens artistique par la découverte d'artistes transmetteurs.

La durée du cycle est de 2 à 4 ans

Organisation du cycle	CPES CLASSIQUE - ANNEE DE PREFIGURATION -												
	DANSE CLASSIQUE, ATELIERS, COMPOSITION, REPERTOIRE,	DANSE COMPLEMENTAIRE JAZZ	DANSE COMPLEMENTAIRE CONTEMPORAIN	ANATOMIE- PHYSIOLOGIE	FMD	IMPROVISATION	ART D' ETRE SPECTATEUR	HDD	PRESTATIONS SCENIQUES	PROJETS CHOREGRAPHIQUES	MASTER CLASS	CULTURE GENERALE AUTOUR DES FORMATIONS ET DES METIERS DE LA DANSE	SUJVI INDIVIDUEL
Hebdomadaire 22h au minimum	12h	1h30	1h30	1h30	1h30	1h	/	1h30	/	3h par mois	/	/	1h par mois
Sur 2 ans-20 mois, 80 semaines 1472 h au minimum	960h	90h	90h	90h	90h	60h	20 spectacles	90h	30h	60h	12h	Six demi-journée	20h
Unités d'Enseignement	UE1	UE2	UE2	UE2	UE2	UE2	UE3	UE3	UE4	UE4	UE4	UE4	UE4
Evaluation	Contrôle continu	Contrôle continu	Contrôle continu	Contrôle continu	Contrôle continu	Contrôle continu	Livret de l'étudiant	Contrôle continu	Présentations	Présentiel	Présentiel	Livret de l'étudiant	Livret de l'étudiant

Obligation de se présenter à un concours d'entrée dans une structure d'enseignement supérieur au plus tard la 1^{ère} année

- UE1 : Discipline principale
- UE2 : Discipline complémentaire
- UE3 : Culture chorégraphique
- UE4 : Préparation à l'enseignement supérieur

Admission Inscription

Admission par concours : Pas de prérequis.

Le concours comporte la **participation à un cours** et un **entretien avec le jury** permettant le cas échéant de préciser le projet personnel.

FORMATION MUSICALE POUR LES DANSEURS

Le niveau de formation musicale danseur est indépendant du niveau de danse. Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation est précisé par l'administration.

SUIVI PEDAGOGIQUE | ORGANISATION

Le cursus se déroule en 3 cycles.

La préparation à l'examen de FMD est divisée en deux temps distincts afin d'accompagner chaque candidat selon ses acquis.

- les épreuves théoriques : dès lors que l'enfant suit le cycle 1 ou 2 de sa discipline principale.
- les épreuves pratiques : qu'à partir du moment où l'élève est entré au minimum en cycle 2.4. En 2.4 il suit un cours de notation Laban (composition, improvisation et des ateliers de compositions chorégraphiques) afin de préparer les épreuves pratiques de l'U.V. complémentaire de formation musicale danseur DEC.

En 3eme cycle, il suit le cours d'improvisation pour compléter et enrichir sa formation.

L'élève présente les épreuves dansées afin d'obtenir un Uv de FMD complet (et donc un DEC complet).

Suite au contrôle commun du mois de janvier, les professeurs peuvent proposer un changement de niveau, dans le cycle, soumis à l'accord du Directeur.

CYCLES	DEGRES	CONTROLE CONTINU	EVALUATION ECHEANCES DE FIN D'ANNEE
CYCLE 1 Durée : 1 à 3 ans	1.3 1.4 (1h)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ contrôle commun ➤ mise en situation (voir examen de fin de cycle) 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité ↳ examen de fin de cycle décisions du jury <ul style="list-style-type: none"> ⇒ admis en cycle 2 ⇒ maintenu en cycle 1 ⇒ non maintenu (fin de scolarité)
CYCLE 2 Durée : 1 à 3 ans	2.3 2.4 (1h15)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ contrôle commun ➤ mise en situation (voir examen de fin de cycle) 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité ↳ examen de fin de cycle décisions du jury <ul style="list-style-type: none"> ⇒ admis en cycle 3 ⇒ maintenu en cycle 2 ⇒ non maintenu (fin de scolarité)
CYCLE 3 Durée : 1 à 3 ans	DEC1 DEC2 (1h30)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (voir examen de fin de cycle) 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ examen de fin de cycle décisions du jury récompenses décernées (jury externe) <ul style="list-style-type: none"> ⇒ U.V. mention Très bien ou Bien ⇒ mention assez-bien ⇒ sans récompense maintenu ⇒ non maintenu (fin de scolarité)

Un examen de fin de cycle ne peut être présenté plus de deux fois.

ANNEXE 1

TABLEAU DES LIMITES D'ÂGE

CURSUS	TRANCHES D'ÂGES POUR CHAQUE CYCLE							
	INITIATION	1 ^{ER} CYCLE	2 ^E CYCLE	CEC	PRE-SPECIALISE	DEC	CPES	COP
DANSE CLASSIQUE	6/7 ans	8/11 ans CE2/CM1/CM2	11/15 ans	14/20 ans		14/21 ans	15/21 ans	
DANSE JAZZ				14/20 ans		14/25 ans	15/25 ans	
DANSE CONTEMPORAINE								